



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 22 Votants : 32 Procurations : 10	L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit mars le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Convocation du Conseil Municipal en date du : 22 mars 2023	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 31 mars 2023	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, VARLIETTE Viviane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, MOUELLO Françoise, DESSEAUX Jean-Pierre, PERRET Marie, MACHADO Claudine, MALET Jean-Pierre, PELISSIER Claude, GOTTARDI Serge, ABEILHOU Stéphane, BRISACIER Valérie, BESSIERE Maryline, MAUSSAC Florian.
Publication en date du : 31 mars 2023	Absents excusés ayant donné procuration : IRSUTTI Guillaume, pouvoir à M. BOUVIER Vincent TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie GARDES Philippe, pouvoir à M. ABEILHOU Stéphane CREPEL Benoît, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène BOSQ Caroline, pouvoir à Mme VARLIETTE Viviane LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme URSULE Béatrice DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline BOSIO Raphaël, pouvoir à M. MAUSSAC Florian
	Absent excusé : RAFFENAUD Nicolas
	Secrétaires de séance : M. Vincent BOUVIER et Mme Marie PERRET

Objet : Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre des délégations reçues du Conseil Municipal

Conformément à l'article L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est rendu compte des décisions prises en application de la délibération n° 2020/017 en date du 25 mai 2020 relative aux délégations reçues par M. le Maire du Conseil Municipal.

N°Acte	Intitulé de l'acte
DEC.2023-047	Décision portant attribution de la salle Joséphine BAKER à GEMIN-BONNET, ABAZ et CHICHE, Notaires Associés le 17-03-23

DEC.2023-048	Décision portant attribution d'un marché subséquent à la société STTL pour un montant de 6 674,11 € HT pour le déplacement d'un merlon de protection au chemin de Naucou
DEC.2023-049	Décision portant attribution du Bureau Bertrand à IZYSINDIC le 28/03/23
DEC.2023-050	Décision portant attribution du Hall salle Joséphine BAKER à Serge KOSTINE le 22-03-23
DEC.2023-051	Décision portant attribution du lot n°1 Dératisation et lutte contre divers rongeurs, pour le marché 22-MAPA-FCS-31 : Traitement antiparasitaire, à la société SAPIAN pour un montant de 4 740,00 euros HT
DEC.2023-052	Décision portant attribution du lot n°2 Désinsectisation, pour le marché 22-MAPA-FCS-31 : Traitement antiparasitaire, à la société SAPIAN pour un montant de 7 807,00 €HT
DEC.2023-053	Décision portant attribution du lot n°3 Lutte contre les chenilles processionnaires, pour le marché 22-MAPA-FCS-31 : Traitement antiparasitaire, à la société LAURAGRI pour un montant de 3 776,00 euros HT
DEC.2023-054	Décision portant attribution du lot n°4 Enlèvement et destruction des nids de frelons asiatiques, pour le marché 22-MAPA-FCS-31 : Traitement antiparasitaire, à la société SAPIAN pour un montant de 2 470,00 euros HT
DEC.2023-055	Décision portant attribution du lot n°5 Lutte contre la prolifération de pigeons, pour le marché 22-MAPA-FCS-31 : Traitement antiparasitaire, à la société SAPIAN pour un montant de 3 060,00 euros HT
DEC.2023-056	Décision portant mise à disposition d'une partie du domaine public au profit de la société AU RDV DES CAPRICIEUSES
DEC.2023-057	Décision portant mise à disposition d'une partie du domaine public au profit de la Boucherie l'Ovalie
DEC.2023-058	Décision portant mise à disposition d'une partie du domaine public au profit de la SARL THE CASTLE (Brennan's)
DEC.2023-059	Décision portant mise à disposition d'une partie du domaine public au profit de la SARL BRUNO PEREIRA
DEC.2023-060	Décision portant mise à disposition d'une partie du domaine public au profit de la SARL TIAGAN (BOCCA ALBA)
DEC.2023-061	Décision portant mise à disposition d'une partie du domaine public au profit de la société FONTAINE AUX FLEURS
DEC.2023-062	Décision portant mise à disposition d'une partie du domaine public au profit de la SARL JS AVENIR (Esthetic Center)
DEC.2023-063	Décision portant mise à disposition d'une partie du domaine public au profit de l'EIRL PERIE (La Flane)
DEC.2023-064	Décision portant mise à disposition d'une partie du domaine public au profit de la SARL LE SEVEN
DEC.2023-065	Décision portant mise à disposition d'une partie du domaine public au profit de la société MOD@2
DEC.2023-066	Décision portant mise à disposition d'une partie du domaine public au profit de la SARL MMP (Tutti Pizza)
DEC.2023-067	Décision portant sur la contractualisation d'un partenariat collectivité – Conseil Départemental de la Haute-Garonne dans le cadre du dispositif Ville - Vie - Vacances Projet aménagement de mobilier pour le jardin potager municipal 12 jeunes du 24 au 27 avril 2023
DEC.2023-068	Décision portant attribution du lot n°1 du marché n°23-MAPA-MO-09 de Bureau d'Études Techniques pour la construction d'une Salle pluridisciplinaire au groupement Technisphère/I.Structure pour 34 538,24€ HT
DEC.2023-069	Décision portant attribution du lot n°2 du marché n°23-MAPA-MO-09 de Bureau d'Études Techniques pour la construction du Centre Municipal Technique au groupement Technisphère/I.Structure pour 27 033,60€HT
DEC. 2023-070	Décision portant signature d'une convention entre la commune et l'organisme Elu Formation pour la mise en œuvre de la formation des élus locaux

DEC. 2023-071	Portant la notification de l'avenant n°2 concernant la société ETP dans le cadre du marché 21-MAPA-TVX-08 Extension et réhabilitation de l'école élémentaire de Buffebiau pour le lot n°8 : Cloisons, doublages, plafonds pour un montant de 5 285,39€- travaux supplémentaires
DEC. 2023-072	Décision portant attribution du lot n°1 du marché accord cadre n°22-MAPA-FCS-28 de fournitures des produits d'hygiène et d'entretien à la société SPE
DEC. 2023-073	Décision portant attribution du lot n°2 : Produits et équipement d'entretien, lot réservé du marché accord cadre n°22-MAPA-FCS-28 de fournitures des produits d'hygiène et d'entretien à la société ATELIER DU VERT BOCAGE
DEC. 2023-074	Décision portant signature des formations CACES R486 Catégories A et B, à LFTPL Formation 56-58 impasse de Lespinasse - 31140 AUCAMVILLE, de 3864€
DEC. 2023-075	Décision portant de la ligne de Trésorerie contractée auprès de la Banque Postale pour une durée de 6 mois d'un montant maximum de 600 000 €

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Madame URSULE et après en avoir délibéré :

- **PREND** acte de la présentation du compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre des délégations reçues du Conseil Municipal.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 28 mars 2023

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33	L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit mars
Présents : 22	le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Votants : 32	
Procurations : 10	
Convocation du Conseil Municipal en date du : 22 mars 2023	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 31 mars 2023	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, VARLIETTE Viviane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, MOUELLO Françoise, DESSEAUX Jean-Pierre, PERRET Marie, MACHADO Claudine, MALET Jean-Pierre, PELISSIER Claude, GOTTARDI Serge, ABEILHOU Stéphane, BRISACIER Valérie, BESSIERE Maryline, MAUSSAC Florian.
Publication en date du : 31 mars 2023	Absents excusés ayant donné procuration : IRSUTTI Guillaume, pouvoir à M. BOUVIER Vincent TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie GARDES Philippe, pouvoir à M. ABEILHOU Stéphane CREPEL Benoît, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène BOSQ Caroline, pouvoir à Mme VARLIETTE Viviane LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme URSULE Béatrice DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline BOSIO Raphaël, pouvoir à M. MAUSSAC Florian
	Absent excusé : RAFFENAUD Nicolas
	Secrétaires de séance : M. Vincent BOUVIER et Mme Marie PERRET

Objet : Formation des élus : information

Les membres du conseil municipal sont informés des formations suivies par les élus en 2022. Le tableau récapitulatif des actions de formation des élus financées par la commune est annexé au compte administratif 2022.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré :

- **PREND** acte de la présentation des formations suivies par les élus en 2022.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Accusé de réception en préfecture
031-213101165-20230328-2023_036-DE
Reçu le 04/04/2023

N° DEL.2023-036

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 28 mars 2023

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33	L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit mars
Présents : 22	le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Votants : 32	
Procurations : 10	
Convocation du Conseil Municipal en date du : 22 mars 2023	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 31 mars 2023	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, VARLIETTE Viviane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, MOUELLO Françoise, DESSEAUX Jean-Pierre, PERRET Marie, MACHADO Claudine, MALET Jean-Pierre, PELISSIER Claude, GOTTARDI Serge, ABEILHOU Stéphane, BRISACIER Valérie, BESSIERE Maryline, MAUSSAC Florian.
Publication en date du : 31 mars 2023	Absents excusés ayant donné procuration : IRSUTTI Guillaume, pouvoir à M. BOUVIER Vincent TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie GARDES Philippe, pouvoir à M. ABEILHOU Stéphane CREPEL Benoît, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène BOSQ Caroline, pouvoir à Mme VARLIETTE Viviane LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme URSULE Béatrice DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline BOSIO Raphaël, pouvoir à M. MAUSSAC Florian
	Absent excusé : RAFFENAUD Nicolas
	Secrétaires de séance : M. Vincent BOUVIER et Mme Marie PERRET

Objet : Modification du tableau des effectifs

Afin de répondre aux besoins de la commune, il est proposé au Conseil Municipal de modifier le tableau des effectifs en créant un emploi permanent à temps complet, comme suit :

- **1 Technicien Instructeur du droit des sols** à temps complet, du cadre d'emploi des Techniciens territoriaux suite à une fin de disponibilité d'un agent ;

Le Maire propose donc d'inscrire au tableau des effectifs du personnel, l'emploi suivant :

Nbre postes	Cadre d'emplois	Fonctions	Temps de travail	A compter du...	N° Postes
1	Techniciens territoriaux	Instructeur du droit des sols	35h00	01/05/2023	2023-B2

Il s'agit de postes de fonctionnaire ouverts aux contractuels au titre de l'article L 332-8 2° du code général de la fonction publique, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'ait pu être recruté dans les conditions statutaires.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Madame URSULE et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la création de poste telle que présentée ci-dessus ;
- **INDIQUE** que les crédits sont inscrits au budget primitif 2023 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre :

Abstentions :

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 28 mars 2023

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 22 Votants : 32 Procurations : 10	L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit mars le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Convocation du Conseil Municipal en date du : 22 mars 2023	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 31 mars 2023	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, VARLIETTE Viviane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, MOUELLO Françoise, DESSEAUX Jean-Pierre, PERRET Marie, MACHADO Claudine, MALET Jean-Pierre, PELISSIER Claude, GOTTARDI Serge, ABEILHOU Stéphane, BRISACIER Valérie, BESSIERE Maryline, MAUSSAC Florian.
Publication en date du : 31 mars 2023	Absents excusés ayant donné procuration : IRSUTTI Guillaume, pouvoir à M. BOUVIER Vincent TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie GARDES Philippe, pouvoir à M. ABEILHOU Stéphane CREPEL Benoît, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène BOSQ Caroline, pouvoir à Mme VARLIETTE Viviane LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme URSULE Béatrice DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline BOSIO Raphaël, pouvoir à M. MAUSSAC Florian
	Absent excusé : RAFFENAUD Nicolas
	Secrétaires de séance : M. Vincent BOUVIER et Mme Marie PERRET

Objet : Approbation du Compte de Gestion 2022.

Le Compte de Gestion retrace l'ensemble des opérations effectuées par le Trésorier municipal, comptable des comptes de la commune. Il est soumis au quitus de l'assemblée qui doit vérifier la concordance de ses résultats avec ceux du Compte Administratif.

	Section de fonctionnement
Dépenses	10 904 820,21
Recettes	11 898 396,37
Résultat 2022	993 576,16

Report N-1 (2021)	1 300 000,00
Résultat cumulé 2022	2 293 576,16

	Section d'investissement
Dépenses	7 041 779,52
Recettes	6 274 965,08
Report N-1 (2021)	271 265,47
Résultat cumulé 2022	- 495 548,97

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur Pelletier et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le Compte de Gestion 2022 tel que présenté ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 28 mars 2023

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre :

Abstentions :

Grégoire CARNEIRO

G. CARNEIRO 

Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 21 Votants : 31 Procurations : 10	L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit mars le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Convocation du Conseil Municipal en date du : 22 mars 2023	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 31 mars 2023	Présents : Mesdames et Messieurs URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, VARLIETTE Viviane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, MOUELLO Françoise, DESSEAUX Jean-Pierre, PERRET Marie, MACHADO Claudine, MALET Jean-Pierre, PELISSIER Claude, GOTTARDI Serge, ABEILHOU Stéphane, BRISACIER Valérie, BESSIERE Maryline, MAUSSAC Florian.
Publication en date du : 31 mars 2023	Absents excusés ayant donné procuration : IRSUTTI Guillaume, pouvoir à M. BOUVIER Vincent TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie GARDES Philippe, pouvoir à M. ABEILHOU Stéphane CREPEL Benoît, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène BOSQ Caroline, pouvoir à Mme VARLIETTE Viviane LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme URSULE Béatrice DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline BOSIO Raphaël, pouvoir à M. MAUSSAC Florian
	Absent excusé : RAFFENAUD Nicolas
	Secrétaires de séance : M. Vincent BOUVIER et Mme Marie PERRET

Objet : Approbation du Compte Administratif 2022 de la Commune

Les résultats de fonctionnement de l'exercice 2022 ont permis de dégager un excédent de 993 576,16 € ce qui traduit une gestion des finances communales efficace et maîtrisée au vu de la baisse des dotations de l'Etat et du contexte économique. Les résultats sont les suivants :

	Section de fonctionnement
dépenses	10 904 820,21
recettes	11 898 396,37
résultat 2022	993 576,16

report N-1 (2021)	1 300 000,00
résultat cumulé 2022	2 293 576,16

	Section d'investissement
dépenses	7 041 779,52
recettes	6 274 965,08
report N-1 (2021)	271 265,47
résultat cumulé 2022	- 495 548,97

Rappel des restes à réalisés (RAR) reporté sur le budget 2023 :

	Section d'investissement
dépenses	422 992,32
recettes	1 632 331,49
Total	1 209 339,17

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur Pelletier, après en avoir délibéré et en l'absence de Monsieur le Maire, sorti pour le vote et suppléé par Madame Béatrice Ursule, 1^{re} Adjointe

Vu le rapport de présentation du compte administratif 2022 ;

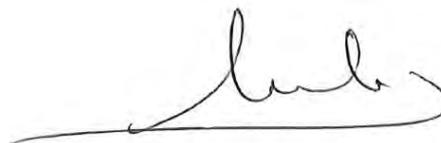
- **APPROUVE** le Compte administratif 2022 de la Commune ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

<u>Résultats du vote</u> Pour : Unanimité Contre : Abstentions :

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 28 mars 2023

Béatrice URSULE



Première Adjointe au Maire



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Présents : 22
Votants : 32
Procurations : 10

L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit mars

le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Convocation du Conseil
Municipal en date du :
22 mars 2023

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Affichage en date du :
31 mars 2023

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, VARLIETTE Viviane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, MOUELLO Françoise, DESSEAUX Jean-Pierre, PERRET Marie, MACHADO Claudine, MALET Jean-Pierre, PELISSIER Claude, GOTTARDI Serge, ABEILHOU Stéphane, BRISACIER Valérie, BESSIERE Maryline, MAUSSAC Florian.

Publication en date du :
31 mars 2023

Absents excusés avant donné procuration :

IRSUTTI Guillaume, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline
MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie
GARDES Philippe, pouvoir à M. ABEILHOU Stéphane
CREPEL Benoît, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
BOSQ Caroline, pouvoir à Mme VARLIETTE Viviane
LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme URSULE Béatrice
DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline
BOSIO Raphaël, pouvoir à M. MAUSSAC Florian

Absent excusé :

RAFFENAUD Nicolas

Secrétaires de séance :

M. Vincent BOUVIER et Mme Marie PERRET

Objet : Reprise et affectation des résultats de la gestion 2022

Les résultats de l'exécution du budget principal de l'exercice 2022 présentés au Compte Administratif, sont conformes aux résultats du Compte de Gestion émis par le SGC Toulouse Couronne Est.

Le Compte Administratif 2022 est voté.

Monsieur le Maire rappelle les résultats de l'exercice 2022 du budget principal et propose les affectations suivantes :

	Section de fonctionnement
dépenses	10 904 820,21
recettes	11 898 396,37
résultat 2022	993 576,16
report N-1 (2021)	1 300 000,00
résultat cumulé 2022	2 293 576,16

	Section d'investissement
dépenses	7 041 779,52
recettes	6 274 965,08
report N-1 (2021)	271 265,47
résultat cumulé 2022	- 495 548,97

Monsieur le Maire propose l'affectation suivante du résultat cumulé de fonctionnement 2022 d'un montant de 2 293 576,16 € :

Recettes de fonctionnement 002	1 300 000,00
Recettes investissement 1068	993 576,16

Reprise du résultat d'investissement 2022 :

Solde d'exécution 001 – Déficit	495 548,97
---------------------------------	------------

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'affectation des résultats 2022 telle que définie ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

<u>Résultats du vote</u> Pour : Unanimité Contre : Abstentions :

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 28 mars 2023

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 22 Votants : 32 Procurations : 10	L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit mars le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Convocation du Conseil Municipal en date du : 22 mars 2023	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 31 mars 2023	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, VARLIETTE Viviane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, MOUELLO Françoise, DESSEAUX Jean-Pierre, PERRET Marie, MACHADO Claudine, MALET Jean-Pierre, PELISSIER Claude, GOTTARDI Serge, ABEILHOU Stéphane, BRISACIER Valérie, BESSIERE Maryline, MAUSSAC Florian.
Publication en date du : 31 mars 2023	<u>Absents excusés ayant donné procuration :</u> IRSUTTI Guillaume, pouvoir à M. BOUVIER Vincent TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie GARDES Philippe, pouvoir à M. ABEILHOU Stéphane CREPEL Benoît, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène BOSQ Caroline, pouvoir à Mme VARLIETTE Viviane LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme URSULE Béatrice DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline BOSIO Raphaël, pouvoir à M. MAUSSAC Florian
	<u>Absent excusé :</u> RAFFENAUD Nicolas
	<u>Secrétaires de séance :</u> M. Vincent BOUVIER et Mme Marie PERRET

Objet : Centre Communal d'Action Sociale : Subvention d'équilibre 2023

Pour permettre au CCAS d'assurer les missions qui lui sont dévolues, il est proposé au Conseil Municipal de lui accorder une subvention d'un montant de 196 000 € pour l'exercice 2023.

La dépense en résultant sera imputée au compte 657362 de l'exercice 2023 de la commune.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le montant de la subvention au budget primitif du CCAS pour un montant de 196 000 € ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 28 mars 2023

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre :

Abstentions :

Grégoire CARNEIRO



Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Présents : 22
Votants : 32
Procurations : 10

L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit mars

le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire

Convocation du Conseil Municipal en date du : 22 mars 2023

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.

Affichage en date du : 31 mars 2023

Publication en date du : 31 mars 2023

Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, VARLIETTE Viviane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, MOUELLO Françoise, DESSEAUX Jean-Pierre, PERRET Marie, MACHADO Claudine, MALET Jean-Pierre, PELISSIER Claude, GOTTARDI Serge, ABEILHOU Stéphane, BRISACIER Valérie, BESSIERE Maryline, MAUSSAC Florian.

Absents excusés ayant donné procuration :

IRSUTTI Guillaume, pouvoir à M. BOUVIER Vincent
TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline
MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie
GARDES Philippe, pouvoir à M. ABEILHOU Stéphane
CREPEL Benoît, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène
BOSQ Caroline, pouvoir à Mme VARLIETTE Viviane
LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques
LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme URSULE Béatrice
DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline
BOSIO Raphaël, pouvoir à M. MAUSSAC Florian

Absent excusé :

RAFFENAUD Nicolas

Secrétaires de séance :

M. Vincent BOUVIER et Mme Marie PERRET

Objet : Taux d'imposition 2023

Conformément à l'article 1636 B sexies du Code Général des impôts, le Conseil Municipal vote chaque année les taux des impôts locaux, à savoir :

- La taxe d'habitation pour les résidences secondaires,
- La taxe foncière sur les propriétés bâties,
- La taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Il est proposé au Conseil Municipal pour l'année 2023 de voter les taux suivants :

	Taux 2023
taxe d'habitation pour les résidences secondaires	10,96 %
taxe foncière sur propriétés bâties	39,45 %
taxe foncière sur propriétés non bâties	70,89 %

Soit un très faible réajustement des taux de 1,9 %.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les taux proposés suivants : taxe d'habitation 10,96 %, taxe foncière sur les propriétés bâties 39,45 %, taxe foncière sur les propriétés non bâties 70,89 % ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Résultats du vote

Pour : 28

Contre :

Abstentions : 4 (BESSIERE
Maryline, MAUSSAC Florian,
DARDENNE Paul, BOSIO
Raphaël)

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 28 mars 2023

Grégoire CARNEIRO


Maire de Castelginest



Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 19 Votants : 26 Procurations : 7	L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit mars le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Convocation du Conseil Municipal en date du : 22 mars 2023	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 31 mars 2023	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, VARLIETTE Viviane, BARBIER Pierre, VSNADI Ginette, MOUELLO Françoise, DESSEAUX Jean-Pierre, PERRET Marie, MALET Jean-Pierre, PELISSIER Claude, GOTTARDI Serge, ABEILHOU Stéphane, BRISACIER Valérie, BESSIERE Maryline, MAUSSAC Florian.
Publication en date du : 31 mars 2023	Absents excusés ayant donné procuration : TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie GARDES Philippe, pouvoir à M. ABEILHOU Stéphane BOSQ Caroline, pouvoir à Mme VARLIETTE Viviane LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme URSULE Béatrice BOSIO Raphaël, pouvoir à M. MAUSSAC Florian
	Absent excusé : RAFFENAUD Nicolas
	Secrétaire de séance : Mme Marie PERRET

Objet : Attribution d'une subvention au titre de l'année 2023 au Comité de soutien au jumelage

Il est proposé au Conseil Municipal, en ayant préalablement demandé aux Conseillers municipaux pouvant faire partie du bureau ou du Conseil d'Administration de sortir de la salle, de se prononcer sur l'attribution de la subvention au Comité de soutien au jumelage de 970 €.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'accorder au comité de soutien au jumelage une subvention de 970 euros ;
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2023 de la commune ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 28 mars 2023

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre :

Abstentions :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 20 Votants : 29 Procurations : 9	L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit mars le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Béatrice URSULE, Première adjointe
Convocation du Conseil Municipal en date du : 22 mars 2023	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 31 mars 2023	Présents : Mesdames et Messieurs URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, VARLIETTE Viviane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, MOUELLO Françoise, DESSEAUX Jean-Pierre, PERRET Marie, MACHADO Claudine, MALET Jean-Pierre, PELISSIER Claude, GOTTARDI Serge, ABEILHOU Stéphane, BRISACIER Valérie, BESSIERE Maryline, MAUSSAC Florian.
Publication en date du : 31 mars 2023	<u>Absents excusés ayant donné procuration :</u> TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie GARDES Philippe, pouvoir à M. ABEILHOU Stéphane CREPEL Benoît, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène BOSQ Caroline, pouvoir à Mme VARLIETTE Viviane LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme URSULE Béatrice DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline BOSIO Raphaël, pouvoir à M. MAUSSAC Florian
	<u>Absent excusé :</u> RAFFENAUD Nicolas
	<u>Secrétaire de séance :</u> Mme Marie PERRET

Objet : Attribution d'une subvention au titre de l'année 2023 à l'association MJC

Il est proposé au Conseil Municipal, en ayant préalablement demandé aux Conseillers municipaux pouvant faire partie du bureau ou du Conseil d'Administration de sortir de la salle, de se prononcer sur l'attribution de la subvention à la MJC de 530 €.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Mme URSULE et après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'accorder à la MJC une subvention de 530 euros ;
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2023 de la commune ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Résultats du vote

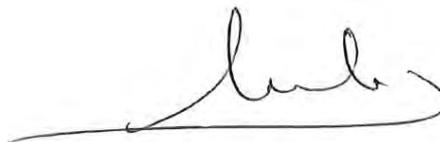
Pour : Unanimité

Contre :

Abstentions :

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 28 mars 2023

Béatrice URSULE,



Première adjointe au Maire



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 22 Votants : 31 Procurations : 9	L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit mars le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Convocation du Conseil Municipal en date du : 22 mars 2023	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 31 mars 2023	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, VARLIETTE Viviane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, MOUELLO Françoise, DESSEAUX Jean-Pierre, PERRET Marie, MACHADO Claudine, MALET Jean-Pierre, PELISSIER Claude, GOTTARDI Serge, ABEILHOU Stéphane, BRISACIER Valérie, BESSIERE Maryline, MAUSSAC Florian.
Publication en date du : 31 mars 2023	Absents excusés ayant donné procuration : IRSUTTI Guillaume, pouvoir à M. BOUVIER Vincent TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie GARDES Philippe, pouvoir à M. ABEILHOU Stéphane CREPEL Benoît, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène BOSQ Caroline, pouvoir à Mme VARLIETTE Viviane LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme URSULE Béatrice DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline BOSIO Raphaël, pouvoir à M. MAUSSAC Florian
	Absent excusé : RAFFENAUD Nicolas
	Secrétaires de séance : M. Vincent BOUVIER et Mme Marie PERRET

Objet : Attribution d'une subvention à l'association Agir pour les animaux

Il est proposé au Conseil Municipal, en ayant préalablement demandé aux Conseillers municipaux pouvant faire partie du bureau ou du Conseil d'Administration de sortir de la salle, de se prononcer sur l'attribution de la subvention à l'association Agir pour les animaux de 40 180 €.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'accorder à l'association Agir pour les animaux une subvention de 40 180 euros ;
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2023 de la commune ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 28 mars 2023

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest

Résultats du vote

Pour : 27

Contre :

Abstentions : 4 (BESSIERE Maryline,
MAUSSAC Florian, DARDENNE
Paul, BOSIO Raphaël)



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 20 Votants : 31 Procurations : 11	L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit mars le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Convocation du Conseil Municipal en date du : 22 mars 2023	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 31 mars 2023	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, VARLIETTE Viviane, VISNADI Ginette, MOUELLO Françoise, DESSEAUX Jean-Pierre, PERRET Marie, MACHADO Claudine, MALET Jean-Pierre, PELISSIER Claude, GOTTARDI Serge, ABEILHOU Stéphane, BRISACIER Valérie, BESSIERE Maryline, MAUSSAC Florian.
Publication en date du : 31 mars 2023	<u>Absents excusés ayant donné procuration :</u> IRSUTTI Guillaume, pouvoir à M. BOUVIER Vincent TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie GARDES Philippe, pouvoir à M. ABEILHOU Stéphane CREPEL Benoît, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène BOSQ Caroline, pouvoir à Mme VARLIETTE Viviane LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme URSULE Béatrice DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline BOSIO Raphaël, pouvoir à M. MAUSSAC Florian
	<u>Absent excusé :</u> RAFFENAUD Nicolas
	<u>Secrétaires de séance :</u> M. Vincent BOUVIER et Mme Marie PERRET

Objet : Attribution d'une subvention à l'association Castel Académie

Il est proposé au Conseil Municipal, en ayant préalablement demandé aux Conseillers municipaux pouvant faire partie du bureau ou du Conseil d'Administration de sortir de la salle, de se prononcer sur l'attribution de la subvention à l'association Castel Académie de 900 €.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'accorder à l'association Castel Académie une subvention de 900 euros ;

- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2023 de la commune ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 28 mars 2023

Grégoire CARNEIRO,




Maire de Castelginest

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre :

Abstentions :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 20 Votants : 29 Procurations : 9	L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit mars le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Convocation du Conseil Municipal en date du : 22 mars 2023	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 31 mars 2023	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, DELCASSÉ Marie-Hélène, VARLIETTE Viviane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, MOUELLO Françoise, DESSEAUX Jean-Pierre, MACHADO Claudine, MALET Jean-Pierre, PELISSIER Claude, GOTTARDI Serge, ABEILHOU Stéphane, BRISACIER Valérie, BESSIERE Maryline, MAUSSAC Florian.
Publication en date du : 31 mars 2023	<u>Absents excusés ayant donné procuration :</u> IRSUTTI Guillaume, pouvoir à M. BOUVIER Vincent TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie GARDES Philippe, pouvoir à M. ABEILHOU Stéphane CREPEL Benoît, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène BOSQ Caroline, pouvoir à Mme VARLIETTE Viviane LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline BOSIO Raphaël, pouvoir à M. MAUSSAC Florian
	<u>Absent excusé :</u> RAFFENAUD Nicolas
	<u>Secrétaires de séance :</u> M. Vincent BOUVIER

Objet : Attribution d'une subvention à l'association Club d'Athlétisme de Castelginest

Il est proposé au Conseil Municipal, en ayant préalablement demandé aux Conseillers municipaux pouvant faire partie du bureau ou du Conseil d'Administration de sortir de la salle, de se prononcer sur l'attribution de la subvention à l'association Club d'Athlétisme de Castelginest de 250 €

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'accorder à l'association Club d'Athlétisme de Castelginest une subvention de 250 euros ;
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2023 de la commune ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre :

Abstentions :

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 28 mars 2023

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 22 Votants : 31 Procurations : 9	L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit mars le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Convocation du Conseil Municipal en date du : 22 mars 2023	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 31 mars 2023	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, VARLIETTE Viviane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, MOUELLO Françoise, DESSEAUX Jean-Pierre, PERRET Marie, MACHADO Claudine, MALET Jean-Pierre, PELISSIER Claude, GOTTARDI Serge, ABEILHOU Stéphane, BRISACIER Valérie, BESSIERE Maryline, MAUSSAC Florian.
Publication en date du : 31 mars 2023	Absents excusés ayant donné procuration : IRSUTTI Guillaume, pouvoir à M. BOUVIER Vincent TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline GARDES Philippe, pouvoir à M. ABEILHOU Stéphane CREPEL Benoît, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène BOSQ Caroline, pouvoir à Mme VARLIETTE Viviane LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme URSULE Béatrice DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline BOSIO Raphaël, pouvoir à M. MAUSSAC Florian
	Absent excusé : RAFFENAUD Nicolas
	Secrétaires de séance : M. Vincent BOUVIER et Mme Marie PERRET

Objet : Attribution d'une subvention à l'association Dolce Vita

Il est proposé au Conseil Municipal, en ayant préalablement demandé aux Conseillers municipaux pouvant faire partie du bureau ou du Conseil d'Administration de sortir de la salle, de se prononcer sur l'attribution de la subvention à l'association Dolce Vita de 880 €.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'accorder à l'association Dolce Vita une subvention de 880 euros ;

- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2023 de la commune ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre :

Abstentions :

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 28 mars 2023

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 22 Votants : 32 Procurations : 10	L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit mars le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Convocation du Conseil Municipal en date du : 22 mars 2023	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 31 mars 2023	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, VARLIETTE Viviane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, MOUELLO Françoise, DESSEAUX Jean-Pierre, PERRET Marie, MACHADO Claudine, MALET Jean-Pierre, PELISSIER Claude, GOTTARDI Serge, ABEILHOU Stéphane, BRISACIER Valérie, BESSIERE Maryline, MAUSSAC Florian.
Publication en date du : 31 mars 2023	Absents excusés ayant donné procuration : IRSUTTI Guillaume, pouvoir à M. BOUVIER Vincent TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie GARDES Philippe, pouvoir à M. ABEILHOU Stéphane CREPEL Benoît, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène BOSQ Caroline, pouvoir à Mme VARLIETTE Viviane LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme URSULE Béatrice DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline BOSIO Raphaël, pouvoir à M. MAUSSAC Florian Absent excusé : RAFFENAUD Nicolas. Secrétaires de séance : M. Vincent BOUVIER et Mme Marie PERRET

Objet : Attribution de subventions au titre de l'année 2023 à 30 associations

Avant de procéder au vote du Budget Primitif 2023, il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur l'attribution de subventions aux associations au titre de l'année 2023 telles qu'elles sont prévues au Budget Primitif 2023.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'accorder les subventions telles que présentées au BP 2023 ;
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2023 de la commune ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 28 mars 2023

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre :

Abstentions :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 22 Votants : 32 Procurations : 10	L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit mars le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Convocation du Conseil Municipal en date du : 22 mars 2023	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 31 mars 2023	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, VARLIETTE Viviane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, MOUELLO Françoise, DESSEAUX Jean-Pierre, PERRET Marie, MACHADO Claudine, MALET Jean-Pierre, PELISSIER Claude, GOTTARDI Serge, ABEILHOU Stéphane, BRISACIER Valérie, BESSIERE Maryline, MAUSSAC Florian.
Publication en date du : 31 mars 2023	Absents excusés ayant donné procuration : IRSUTTI Guillaume, pouvoir à M. BOUVIER Vincent TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie GARDES Philippe, pouvoir à M. ABEILHOU Stéphane CREPEL Benoît, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène BOSQ Caroline, pouvoir à Mme VARLIETTE Viviane LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme URSULE Béatrice DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline BOSIO Raphaël, pouvoir à M. MAUSSAC Florian
	Absent excusé : RAFFENAUD Nicolas
	Secrétaires de séance : M. Vincent BOUVIER et Mme Marie PERRET

Objet : Attribution d'une subvention à l'association Culture et Bibliothèque pour Tous

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention d'un montant de 2000 € à l'association Culture et Bibliothèque pour Tous pour poursuivre la gratuité de prêt des livres auprès des jeunes.

Il est également proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention d'un montant de 1000 € à l'association Culture et Bibliothèque pour Tous pour poursuivre l'aménagement des locaux.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de Mme DELCASSÉ et après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'accorder une subvention d'un montant total de 3 000 € à l'association Culture et Bibliothèque pour tous ;
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2023 de la commune ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 28 mars 2023

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre :

Abstentions :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 22 Votants : 32 Procurations : 10	L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit mars le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Convocation du Conseil Municipal en date du : 22 mars 2023	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 31 mars 2023	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, VARLIETTE Viviane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, MOUELLO Françoise, DESSEAUX Jean-Pierre, PERRET Marie, MACHADO Claudine, MALET Jean-Pierre, PELISSIER Claude, GOTTARDI Serge, ABEILHOU Stéphane, BRISACIER Valérie, BESSIERE Maryline, MAUSSAC Florian.
Publication en date du : 31 mars 2023	Absents excusés ayant donné procuration : IRSUTTI Guillaume, pouvoir à M. BOUVIER Vincent TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie GARDES Philippe, pouvoir à M. ABEILHOU Stéphane CREPEL Benoît, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène BOSQ Caroline, pouvoir à Mme VARLIETTE Viviane LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme URSULE Béatrice DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline BOSIO Raphaël, pouvoir à M. MAUSSAC Florian
	Absent excusé : RAFFENAUD Nicolas
	Secrétaires de séance : M. Vincent BOUVIER et Mme Marie PERRET

Objet : Attribution d'une subvention à l'association Cristal de Roche

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention d'un montant de 225 € pour l'organisation de projets pédagogiques auprès des enfants ainsi qu'une subvention d'un montant maximum de 210 € à l'association Cristal de Roche pour le renouvellement de son matériel. Cette dernière subvention sera versée sur présentation de factures.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Mme DELCASSÉ et après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'accorder à l'association Cristal de Roche une subvention d'un montant maximum de 210€ pour le renouvellement de son matériel et ce sur présentation de factures ou de devis approuvés ;
- **DECIDE** d'accorder à l'association Cristal de Roche une subvention d'un montant de 225€ pour l'organisation de projets pédagogiques auprès des enfants ;
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2023 de la commune ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre :

Abstentions :

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 28 mars 2023

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 20 Votants : 29 Procurations : 9	L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit mars le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Béatrice URSULE, Première adjointe
Convocation du Conseil Municipal en date du : 22 mars 2023	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 31 mars 2023	Présents : Mesdames et Messieurs URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, VARLIETTE Viviane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, MOUELLO Françoise, DESSEAUX Jean-Pierre, PERRET Marie, MACHADO Claudine, MALET Jean-Pierre, PELISSIER Claude, GOTTARDI Serge, ABEILHOU Stéphane, BRISACIER Valérie, BESSIERE Maryline, MAUSSAC Florian.
Publication en date du : 31 mars 2023	<u>Absents excusés ayant donné procuration :</u> TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie GARDES Philippe, pouvoir à M. ABEILHOU Stéphane CREPEL Benoît, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène BOSQ Caroline, pouvoir à Mme VARLIETTE Viviane LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme URSULE Béatrice DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline BOSIO Raphaël, pouvoir à M. MAUSSAC Florian
	<u>Absent excusé :</u> RAFFENAUD Nicolas
	<u>Secrétaire de séance :</u> Mme Marie PERRET

Objet : Attribution d'une subvention au titre de l'année 2023 à l'association MJC

Il est proposé au Conseil Municipal, en ayant préalablement demandé aux Conseillers Municipaux pouvant faire partie du bureau ou du Conseil d'Administration de sortir de la salle, de se prononcer sur l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 250 € à la MJC pour l'achat de matériels informatiques dans le cadre de ses ateliers, et ce sur présentation de factures ou de devis approuvés.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Mme DELCASSÉ et après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'accorder à la MJC d'une subvention d'un montant maximum de 1 250 € à la MJC pour l'achat de matériels informatiques dans le cadre de ses ateliers, et ce sur présentation de factures ou de devis approuvés ;
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2023 de la commune ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Résultats du vote

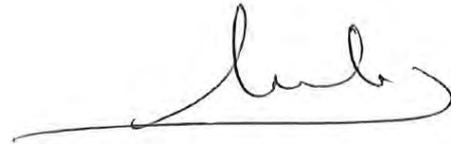
Pour : Unanimité

Contre :

Abstentions :

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 28 mars 2023

Béatrice URSULE,



Première adjointe au Maire



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 22 Votants : 32 Procurations : 10	L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit mars le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Convocation du Conseil Municipal en date du : 22 mars 2023	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 31 mars 2023	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, VARLIETTE Viviane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, MOUELLO Françoise, DESSEAUX Jean-Pierre, PERRET Marie, MACHADO Claudine, MALET Jean-Pierre, PELISSIER Claude, GOTTARDI Serge, ABEILHOU Stéphane, BRISACIER Valérie, BESSIERE Maryline, MAUSSAC Florian.
Publication en date du : 31 mars 2023	Absents excusés ayant donné procuration : IRSUTTI Guillaume, pouvoir à M. BOUVIER Vincent TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie GARDES Philippe, pouvoir à M. ABEILHOU Stéphane CREPEL Benoît, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène BOSQ Caroline, pouvoir à Mme VARLIETTE Viviane LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme URSULE Béatrice DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline BOSIO Raphaël, pouvoir à M. MAUSSAC Florian
	Absent excusé : RAFFENAUD Nicolas
	Secrétaires de séance : M. Vincent BOUVIER et Mme Marie PERRET

Objet : Attribution d'une subvention à l'association Taekwondo

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention d'un montant maximum de 500 € à l'association Taekwondo pour la création d'un atelier training et body taekwondo fitness. Cette dernière subvention sera versée sur présentation de factures.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. BOUVIER et après en avoir délibéré :

- **DECIDE** une subvention d'un montant maximum de 500 € à l'association Taekwondo, et ce sur présentation de factures ou de devis approuvés ;

- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2023 de la commune ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre :

Abstentions :

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 28 mars 2023

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 22 Votants : 32 Procurations : 10	L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit mars le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Convocation du Conseil Municipal en date du : 22 mars 2023	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 31 mars 2023	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, VARLIETTE Viviane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, MOUELLO Françoise, DESSEAUX Jean-Pierre, PERRET Marie, MACHADO Claudine, MALET Jean-Pierre, PELISSIER Claude, GOTTARDI Serge, ABEILHOU Stéphane, BRISACIER Valérie, BESSIERE Maryline, MAUSSAC Florian.
Publication en date du : 31 mars 2023	Absents excusés ayant donné procuration : IRSUTTI Guillaume, pouvoir à M. BOUVIER Vincent TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie GARDES Philippe, pouvoir à M. ABEILHOU Stéphane CREPEL Benoît, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène BOSQ Caroline, pouvoir à Mme VARLIETTE Viviane LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme URSULE Béatrice DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline BOSIO Raphaël, pouvoir à M. MAUSSAC Florian
	Absent excusé : RAFFENAUD Nicolas
	Secrétaires de séance : M. Vincent BOUVIER et Mme Marie PERRET

Objet : Attribution d'une subvention à l'association Wakaba

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention d'un montant de 500 € à l'association Wakaba pour l'organisation de la fête du Japon.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Mme DELCASSÉ et après en avoir délibéré :

- **DECIDE** une subvention d'un montant de 500 € à l'association Wakaba ;
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2023 de la commune ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 28 mars 2023

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre :

Abstentions :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 20 Votants : 29 Procurations : 9	L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit mars le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Convocation du Conseil Municipal en date du : 22 mars 2023	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 31 mars 2023	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, DELCASSÉ Marie-Hélène, VARLIETTE Viviane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, MOUELLO Françoise, DESSEAUX Jean-Pierre, MACHADO Claudine, MALET Jean-Pierre, PELISSIER Claude, GOTTARDI Serge, ABEILHOU Stéphane, BRISACIER Valérie, BESSIERE Maryline, MAUSSAC Florian.
Publication en date du : 31 mars 2023	<u>Absents excusés ayant donné procuration :</u> IRSUTTI Guillaume, pouvoir à M. BOUVIER Vincent TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie GARDES Philippe, pouvoir à M. ABEILHOU Stéphane CREPEL Benoît, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène BOSQ Caroline, pouvoir à Mme VARLIETTE Viviane LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline BOSIO Raphaël, pouvoir à M. MAUSSAC Florian
	<u>Absent excusé :</u> RAFFENAUD Nicolas
	<u>Secrétaires de séance :</u> M. Vincent BOUVIER

Objet : Attribution d'une subvention à l'association Club d'Athlétisme de Castelginest

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention d'un montant de 1000 € à l'association Club d'Athlétisme de Castelginest pour l'organisation des 10kms de Castelginest au mois d'octobre 2023 ainsi qu'une subvention de 1 250 € pour la fourniture de nouveaux maillots. Cette dernière subvention sera versée sur présentation de factures.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. BOUVIER et après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'accorder à l'association Club d'Athlétisme de Castelginest une subvention d'un montant de 1000 € pour l'organisation des 10kms de Castelginest au mois d'octobre 2023 ;
- **DECIDE** d'accorder à l'association Club d'Athlétisme de Castelginest une subvention de 1 250 € pour la fourniture de nouveaux maillots et ce sur présentation de factures ou de devis approuvés ;
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2023 de la commune ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre :

Abstentions :

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 28 mars 2023

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 22 Votants : 32 Procurations : 10	L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit mars le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Convocation du Conseil Municipal en date du : 22 mars 2023	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 31 mars 2023	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, VARLIETTE Viviane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, MOUELLO Françoise, DESSEAUX Jean-Pierre, PERRET Marie, MACHADO Claudine, MALET Jean-Pierre, PELISSIER Claude, GOTTARDI Serge, ABEILHOU Stéphane, BRISACIER Valérie, BESSIERE Maryline, MAUSSAC Florian
Publication en date du : 31 mars 2023	Absents excusés ayant donné procuration : IRSUTTI Guillaume, pouvoir à M. BOUVIER Vincent TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie GARDES Philippe, pouvoir à M. ABEILHOU Stéphane CREPEL Benoît, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène BOSQ Caroline, pouvoir à Mme VARLIETTE Viviane LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme URSULE Béatrice DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline BOSIO Raphaël, pouvoir à M. MAUSSAC Florian
	Absent excusé : RAFFENAUD Nicolas
	Secrétaires de séance : M. Vincent BOUVIER et Mme Marie PERRET

Objet : Attribution d'une subvention à l'association Handy Sitter

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention d'un montant de 2000 € à l'association Handy Sitter pour la mise en place de séance d'équithérapie auprès des enfants accueillis.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de M. BOUVIER et après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'accorder une subvention d'un montant total de 2000 € à l'association Handy Sitter ;

- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2023 de la commune ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 28 mars 2023

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre :

Abstentions :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 20 Votants : 28 Procurations : 8	L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit mars le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Convocation du Conseil Municipal en date du : 22 mars 2023	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 31 mars 2023	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, MOUELLO Françoise, DESSEAUX Jean-Pierre, PERRET Marie, MACHADO Claudine, MALET Jean-Pierre, PELISSIER Claude, GOTTARDI Serge, ABEILHOU Stéphane, BRISACIER Valérie, BESSIERE Maryline, MAUSSAC Florian
Publication en date du : 31 mars 2023	<u>Absents excusés ayant donné procuration :</u> IRSUTTI Guillaume, pouvoir à M. BOUVIER Vincent TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie GARDES Philippe, pouvoir à M. ABEILHOU Stéphane LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme URSULE Béatrice DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline BOSIO Raphaël, pouvoir à M. MAUSSAC Florian
	<u>Absent excusé :</u> RAFFENAUD Nicolas
	<u>Secrétaires de séance :</u> M. Vincent BOUVIER et Mme Marie PERRET

Objet : Attribution d'une subvention au Comité des Fêtes

Il est proposé au Conseil Municipal, en ayant préalablement demandé aux Conseillers Municipaux pouvant faire partie du bureau ou du Conseil d'Administration de sortir de la salle, d'attribuer une subvention d'un montant maximum de 17 000 € au Comité des Fêtes pour l'organisation de la fête locale. Cette subvention sera versée sur présentation des factures.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'accorder une subvention d'un montant total de 17 000 € au Comité des Fêtes et ce sur présentation de factures ou de devis approuvés ;

- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2023 de la commune ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 28 mars 2023

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre :

Abstentions :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33	L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit mars
Présents : 22	
Votants : 32	le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Procurations : 10	
Convocation du Conseil Municipal en date du : 22 mars 2023	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 31 mars 2023	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, VARLIETTE Viviane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, MOUELLO Françoise, DESSEAUX Jean-Pierre, PERRET Marie, MACHADO Claudine, MALET Jean-Pierre, PELISSIER Claude, GOTTARDI Serge, ABEILHOU Stéphane, BRISACIER Valérie, BESSIERE Maryline, MAUSSAC Florian
Publication en date du : 31 mars 2023	Absents excusés ayant donné procuration : IRSUTTI Guillaume, pouvoir à M. BOUVIER Vincent TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie GARDES Philippe, pouvoir à M. ABEILHOU Stéphane CREPEL Benoît, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène BOSQ Caroline, pouvoir à Mme VARLIETTE Viviane LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme URSULE Béatrice DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline BOSIO Raphaël, pouvoir à M. MAUSSAC Florian
	Absent excusé : RAFFENAUD Nicolas
	Secrétaires de séance : M. Vincent BOUVIER et Mme Marie PERRET

Objet : Attribution d'une subvention à l'association Boxing Club Castelginest

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention d'un montant maximum de 1 700 € à l'association Boxing Club Castelginest pour le renouvellement de son matériel. Cette dernière subvention sera versée sur présentation de factures.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. BOUVIER et après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'accorder à l'association Boxing Club Castelginest une subvention d'un montant maximum de 1 700€ pour le renouvellement de son matériel et ce sur présentation de factures ou de devis approuvés ;
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2023 de la commune ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre :

Abstentions :

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 28 mars 2023

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33	L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit mars
Présents : 22	le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Votants : 32	
Procurations : 10	
Convocation du Conseil Municipal en date du : 22 mars 2023	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 31 mars 2023	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, VARLIETTE Viviane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, MOUELLO Françoise, DESSEAUX Jean-Pierre, PERRET Marie, MACHADO Claudine, MALET Jean-Pierre, PELISSIER Claude, GOTTARDI Serge, ABEILHOU Stéphane, BRISACIER Valérie, BESSIERE Maryline, MAUSSAC Florian
Publication en date du : 31 mars 2023	Absents excusés ayant donné procuration : IRSUTTI Guillaume, pouvoir à M. BOUVIER Vincent TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie GARDES Philippe, pouvoir à M. ABEILHOU Stéphane CREPEL Benoît, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène BOSQ Caroline, pouvoir à Mme VARLIETTE Viviane LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme URSULE Béatrice DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline BOSIO Raphaël, pouvoir à M. MAUSSAC Florian
	Absent excusé : RAFFENAUD Nicolas
	Secrétaires de séance : M. Vincent BOUVIER et Mme Marie PERRET

Objet : Attribution d'une subvention à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Rouffiac

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention d'un montant de 600 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Rouffiac pour l'élaboration de leur calendrier 2024.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'accorder à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Rouffiac une subvention d'un montant de 600 € pour l'élaboration de leur calendrier 2024 ;

- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2023 de la commune ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre :

Abstentions :

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 28 mars 2023

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 22 Votants : 32 Procurations : 10	L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit mars le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Convocation du Conseil Municipal en date du : 22 mars 2023	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 31 mars 2023	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, VARLIETTE Viviane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, MOUELLO Françoise, DESSEAUX Jean-Pierre, PERRET Marie, MACHADO Claudine, MALET Jean-Pierre, PELISSIER Claude, GOTTARDI Serge, ABEILHOU Stéphane, BRISACIER Valérie, BESSIERE Maryline, MAUSSAC Florian
Publication en date du : 31 mars 2023	Absents excusés ayant donné procuration : IRSUTTI Guillaume, pouvoir à M. BOUVIER Vincent TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie GARDES Philippe, pouvoir à M. ABEILHOU Stéphane CREPEL Benoît, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène BOSQ Caroline, pouvoir à Mme VARLIETTE Viviane LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme URSULE Béatrice DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline BOSIO Raphaël, pouvoir à M. MAUSSAC Florian
	Absent excusé : RAFFENAUD Nicolas
	Secrétaires de séance : M. Vincent BOUVIER et Mme Marie PERRET

Objet : Attribution d'une subvention à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint Jory

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention d'un montant de 600 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint Jory pour l'élaboration de leur calendrier 2024.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'accorder à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint Jory une subvention d'un montant de 600 € pour l'élaboration de leur calendrier 2024 ;

- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2023 de la commune ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre :

Abstentions :

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 28 mars 2023

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33	L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit mars
Présents : 22	
Votants : 32	le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Procurations : 10	
Convocation du Conseil Municipal en date du : 22 mars 2023	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 31 mars 2023	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, VARLIETTE Viviane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, MOUELLO Françoise, DESSEAUX Jean-Pierre, PERRET Marie, MACHADO Claudine, MALET Jean-Pierre, PELISSIER Claude, GOTTARDI Serge, ABEILHOU Stéphane, BRISACIER Valérie, BESSIERE Maryline, MAUSSAC Florian
Publication en date du : 31 mars 2023	Absents excusés ayant donné procuration : IRSUTTI Guillaume, pouvoir à M. BOUVIER Vincent TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie GARDES Philippe, pouvoir à M. ABEILHOU Stéphane CREPEL Benoît, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène BOSQ Caroline, pouvoir à Mme VARLIETTE Viviane LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme URSULE Béatrice DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline BOSIO Raphaël, pouvoir à M. MAUSSAC Florian
	Absent excusé : RAFFENAUD Nicolas
	Secrétaires de séance : M. Vincent BOUVIER et Mme Marie PERRET

Objet : Attribution d'une subvention à la Fondation de Purpan

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention d'un montant de 300 € à la Fondation de Purpan afin de soutenir l'action menée par une jeune castelginestoise à Madagascar dans le cadre de ses études.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Mme DELCASSÉ et après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'accorder à la Fondation de Purpan une subvention d'un montant de 300 € afin de soutenir l'action menée par une jeune castelginestoise à Madagascar dans le cadre de ses études ;
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2023 de la commune ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 28 mars 2023

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest

<p><u>Résultats du vote</u> Pour : Unanimité Contre : Abstentions :</p>



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 22 Votants : 32 Procurations : 10	L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit mars le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Convocation du Conseil Municipal en date du : 22 mars 2023	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 31 mars 2023	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, VARLIETTE Viviane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, MOUELLO Françoise, DESSEAUX Jean-Pierre, PERRET Marie, MACHADO Claudine, MALET Jean-Pierre, PELISSIER Claude, GOTTARDI Serge, ABEILHOU Stéphane, BRISACIER Valérie, BESSIERE Maryline, MAUSSAC Florian
Publication en date du : 31 mars 2023	Absents excusés ayant donné procuration : IRSUTTI Guillaume, pouvoir à M. BOUVIER Vincent TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie GARDES Philippe, pouvoir à M. ABEILHOU Stéphane CREPEL Benoît, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène BOSQ Caroline, pouvoir à Mme VARLIETTE Viviane LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme URSULE Béatrice DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline BOSIO Raphaël, pouvoir à M. MAUSSAC Florian
	Absent excusé : RAFFENAUD Nicolas
	Secrétaires de séance : M. Vincent BOUVIER et Mme Marie PERRET

Objet : Attribution d'une subvention à la société des meilleurs ouvriers de France

Il est proposé au Conseil Municipal de parrainer la candidature de deux de nos administrés au concours « Un des Meilleurs Apprentis de France » dans la catégorie installation sanitaire pour un montant de 50 euros et dans la catégorie Maintenance automobile à hauteur de 50 euros.

Cela concerne la candidature d'un administré dans la catégorie électricien et un autre dans la catégorie structure aéronautique.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Mme URSULE et après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'accorder à la société des meilleurs ouvriers de France une subvention d'un montant total de 100 € pour soutenir la candidature de deux castelginestois ;
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2023 de la commune ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 28 mars 2023

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre :

Abstentions :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 22 Votants : 32 Procurations : 10	L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit mars le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Convocation du Conseil Municipal en date du : 22 mars 2023	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 31 mars 2023	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, VARLIETTE Viviane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, MOUELLO Françoise, DESSEAUX Jean-Pierre, PERRET Marie, MACHADO Claudine, MALET Jean-Pierre, PELISSIER Claude, GOTTARDI Serge, ABEILHOU Stéphane, BRISACIER Valérie, BESSIERE Maryline, MAUSSAC Florian.
Publication en date du : 31 mars 2023	Absents excusés ayant donné procuration : IRSUTTI Guillaume, pouvoir à M. BOUVIER Vincent TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie GARDES Philippe, pouvoir à M. ABEILHOU Stéphane CREPEL Benoît, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène BOSQ Caroline, pouvoir à Mme VARLIETTE Viviane LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme URSULE Béatrice DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline BOSIO Raphaël, pouvoir à M. MAUSSAC Florian
	Absent excusé : RAFFENAUD Nicolas
	Secrétaires de séance : M. Vincent BOUVIER et Mme Marie PERRET

Objet : Approbation du Budget Primitif 2023

Le Compte Administratif 2022 ayant été voté ainsi que l'affectation des résultats 2022, le projet de budget pour l'exercice 2023 a été présenté.

Pour 2023, la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 12 951 968 € et la section d'investissement à la somme de 11 104 370,95 € comme le précise le tableau ci-dessous.

	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	12 951 968,00	11 651 968,00
Report N-1(2021)		1 300 000,00
Total	12 951 968,00	12 951 968,00
INVESTISSEMENT	10 185 829,66	9 472 039,46
Report N-1 (2022)	495 548,97	0,00
RAR 2022 pour 2023	422 992,32	1 632 331,49
Total RAR inclus	11 104 370,95	11 104 370,95

Le projet de Budget Primitif était joint à la note de synthèse du conseil ainsi que le rapport de présentation.

Le Conseil Municipal,

Vu le projet de budget primitif 2023,

VU le rapport de présentation du Budget primitif 2023 ;

Où l'exposé de M. PELLETIER, et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le budget primitif 2023 tel que présenté ci-dessus et son vote par nature conformément à l'article L. 2312-3 du CGCT ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 28 mars 2023

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest

Résultats du vote

Pour : 28

Contre :

Abstentions : 4 (BESSIERE Maryline,
MAUSSAC Florian, DARDENNE
Paul, BOSIO Raphaël)



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 21 Votants : 32 Procurations : 11	L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit mars le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Convocation du Conseil Municipal en date du : 22 mars 2023	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 31 mars 2023	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, VARLIETTE Viviane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, DESSEAUX Jean-Pierre, PERRET Marie, MACHADO Claudine, MALET Jean-Pierre, PELISSIER Claude, GOTTARDI Serge, ABEILHOU Stéphane, BRISACIER Valérie, BESSIERE Maryline, MAUSSAC Florian.
Publication en date du : 31 mars 2023	<u>Absents excusés ayant donné procuration :</u> IRSUTTI Guillaume, pouvoir à M. BOUVIER Vincent TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie GARDES Philippe, pouvoir à M. ABEILHOU Stéphane CREPEL Benoît, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène BOSQ Caroline, pouvoir à Mme VARLIETTE Viviane LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme URSULE Béatrice MOUELLO Françoise, pouvoir à Mme MACHADO Claudine DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline BOSIO Raphaël, pouvoir à M. MAUSSAC Florian
	<u>Absent excusé :</u> RAFFENAUD Nicolas
	<u>Secrétaires de séance :</u> M. Vincent BOUVIER et Mme Marie PERRET

Objet : Demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales pour les équipements du service enfance et jeunesse

Afin de renouveler une partie du matériel pédagogique utilisé dans le cadre des activités périscolaires et extrascolaires ainsi qu'une partie du matériel informatique, il est proposé au Conseil Municipal de solliciter le soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales pour permettre l'acquisition de ces nouveaux équipements.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Mme FACCHINI et après en avoir délibéré :

- **SOLLICITE** auprès de la Caisse d'Allocations Familiales une subvention pour le renouvellement des équipements du service enfance jeunesse ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 28 mars 2023

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre :

Abstentions :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 21 Votants : 32 Procurations : 11	L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit mars le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Convocation du Conseil Municipal en date du : 22 mars 2023	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 31 mars 2023	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, VARLIETTE Viviane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, DESSEAUX Jean-Pierre, PERRET Marie, MACHADO Claudine, MALET Jean-Pierre, PELISSIER Claude, GOTTARDI Serge, ABEILHOU Stéphane, BRISACIER Valérie, BESSIERE Maryline, MAUSSAC Florian.
Publication en date du : 31 mars 2023	<u>Absents excusés ayant donné procuration :</u> IRSUTTI Guillaume, pouvoir à M. BOUVIER Vincent TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie GARDES Philippe, pouvoir à M. ABEILHOU Stéphane CREPEL Benoît, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène BOSQ Caroline, pouvoir à Mme VARLIETTE Viviane LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme URSULE Béatrice MOUELLO Françoise, pouvoir à Mme MACHADO Claudine DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline BOSIO Raphaël, pouvoir à M. MAUSSAC Florian
	<u>Absent excusé :</u> RAFFENAUD Nicolas
	<u>Secrétaires de séance :</u> M. Vincent BOUVIER et Mme Marie PERRET

Objet : Demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales pour les équipements du centre petite enfance

Afin de renouveler une partie du matériel pédagogique utilisé dans le cadre des activités périscolaires ainsi qu'une partie du matériel informatique, il est proposé au Conseil Municipal de solliciter le soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales pour permettre l'acquisition de ces nouveaux équipements.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Mme FACCHINI et après en avoir délibéré :

- **SOLLICITE** auprès de la Caisse d'Allocations Familiales une subvention pour le renouvellement des équipements du centre petite enfance ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre :

Abstentions :

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 28 mars 2023

Grégoire CARNEIRO,




Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 21 Votants : 32 Procurations : 11	L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit mars le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Convocation du Conseil Municipal en date du : 22 mars 2023	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 31 mars 2023	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, VARLIETTE Viviane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, DESSEAUX Jean-Pierre, PERRET Marie, MACHADO Claudine, MALET Jean-Pierre, PELISSIER Claude, GOTTARDI Serge, ABEILHOU Stéphane, BRISACIER Valérie, BESSIERE Maryline, MAUSSAC Florian.
Publication en date du : 31 mars 2023	<u>Absents excusés ayant donné procuration :</u> IRSUTTI Guillaume, pouvoir à M. BOUVIER Vincent TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie GARDES Philippe, pouvoir à M. ABEILHOU Stéphane CREPEL Benoît, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène BOSQ Caroline, pouvoir à Mme VARLIETTE Viviane LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme URSULE Béatrice MOUELLO Françoise, pouvoir à Mme MACHADO Claudine DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline BOSIO Raphaël, pouvoir à M. MAUSSAC Florian
	<u>Absent excusé :</u> RAFFENAUD Nicolas
	<u>Secrétaires de séance :</u> M. Vincent BOUVIER et Mme Marie PERRET

Objet : Demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales pour la réalisation de travaux au sein du centre petite enfance

Il est proposé au Conseil Municipal de solliciter le soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales pour permettre la réalisation de différents travaux au sein du Centre Petite Enfance.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Mme FACCHINI et après en avoir délibéré :

- **SOLLICITE** auprès de la Caisse d'Allocations Familiales une subvention pour la réalisation de travaux au sein du Centre Petite Enfance ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre :

Abstentions :

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 28 mars 2023

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 21 Votants : 32 Procurations : 11	L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit mars le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Convocation du Conseil Municipal en date du : 22 mars 2023	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 31 mars 2023	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, VARLIETTE Viviane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, DESSEAUX Jean-Pierre, PERRET Marie, MACHADO Claudine, MALET Jean-Pierre, PELISSIER Claude, GOTTARDI Serge, ABEILHOU Stéphane, BRISACIER Valérie, BESSIERE Maryline, MAUSSAC Florian
Publication en date du : 31 mars 2023	<u>Absents excusés ayant donné procuration :</u> IRSUTTI Guillaume, pouvoir à M. BOUVIER Vincent TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie GARDES Philippe, pouvoir à M. ABEILHOU Stéphane CREPEL Benoît, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène BOSQ Caroline, pouvoir à Mme VARLIETTE Viviane LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme URSULE Béatrice MOUELLO Françoise, pouvoir à Mme MACHADO Claudine DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline BOSIO Raphaël, pouvoir à M. MAUSSAC Florian
	<u>Absent excusé :</u> RAFFENAUD Nicolas
	<u>Secrétaires de séance :</u> M. Vincent BOUVIER et Mme Marie PERRET

Objet : Demande de subvention au titre du FEDER pour la réalisation de toitures photovoltaïques au sein de deux écoles maternelles

Dans le cadre du programme FEDER, Production et distribution d'énergies renouvelables, il est proposé au Conseil Municipal d'installer des panneaux photovoltaïques en autoconsommation sur les toitures des écoles maternelles de la commune. Il est proposé au Conseil Municipal de demander une subvention au titre du FEDER pour la réalisation de ces équipements.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Mme FACCHINI et après en avoir délibéré :

- **SOLLICITE** auprès du programme FEDER, Production et distribution d'énergies renouvelables, une subvention pour l'installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation sur les toitures des écoles maternelles de la commune ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre :

Abstentions :

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 28 mars 2023

Grégoire CARNEIRO,




Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 21 Votants : 32 Procurations : 11	L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit mars le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Convocation du Conseil Municipal en date du : 22 mars 2023	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 31 mars 2023	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, VARLIETTE Viviane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, DESSEAUX Jean-Pierre, PERRET Marie, MACHADO Claudine, MALET Jean-Pierre, PELISSIER Claude, GOTTARDI Serge, ABEILHOU Stéphane, BRISACIER Valérie, BESSIERE Maryline, MAUSSAC Florian
Publication en date du : 31 mars 2023	<u>Absents excusés ayant donné procuration :</u> IRSUTTI Guillaume, pouvoir à M. BOUVIER Vincent TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie GARDES Philippe, pouvoir à M. ABEILHOU Stéphane CREPEL Benoît, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène BOSQ Caroline, pouvoir à Mme VARLIETTE Viviane LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme URSULE Béatrice MOUELLO Françoise, pouvoir à Mme MACHADO Claudine DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline BOSIO Raphaël, pouvoir à M. MAUSSAC Florian
	<u>Absent excusé :</u> RAFFENAUD Nicolas
	<u>Secrétaires de séance :</u> M. Vincent BOUVIER et Mme Marie PERRET

Objet : Demande de subvention au titre du Fonds Vert pour la rénovation de l'école maternelle Françoise DOLTO

Dans le cadre du Fonds Vert, il est proposé au Conseil Municipal de rénover l'école maternelle Françoise DOLTO en isolant thermiquement le bâtiment. Il est proposé au Conseil Municipal de demander une subvention au titre du Fonds Vert pour la réalisation de ces travaux.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Mme FACCHINI et après en avoir délibéré :

- **SOLLICITE** auprès du Fonds Vert une subvention pour l'isolation thermique de l'école maternelle Françoise DOLTO ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre :

Abstentions :

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 28 mars 2023

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 21 Votants : 32 Procurations : 11	L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit mars le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Convocation du Conseil Municipal en date du : 22 mars 2023	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 31 mars 2023	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, VARLIETTE Viviane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, DESSEAUX Jean-Pierre, PERRET Marie, MACHADO Claudine, MALET Jean-Pierre, PELISSIER Claude, GOTTARDI Serge, ABEILHOU Stéphane, BRISACIER Valérie, BESSIERE Maryline, MAUSSAC Florian
Publication en date du : 31 mars 2023	<u>Absents excusés ayant donné procuration :</u> IRSUTTI Guillaume, pouvoir à M. BOUVIER Vincent TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie GARDES Philippe, pouvoir à M. ABEILHOU Stéphane CREPEL Benoît, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène BOSQ Caroline, pouvoir à Mme VARLIETTE Viviane LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme URSULE Béatrice MOUELLO Françoise, pouvoir à Mme MACHADO Claudine DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline BOSIO Raphaël, pouvoir à M. MAUSSAC Florian
	<u>Absent excusé :</u> RAFFENAUD Nicolas
	<u>Secrétaires de séance :</u> M. Vincent BOUVIER et Mme Marie PERRET

Objet : Demande de subvention à la Fédération Française de Tennis pour le changement de l'éclairage des terrains de tennis couverts

Il est proposé au Conseil Municipal de changer les éclairages des deux terrains de tennis couverts. Il est proposé au Conseil Municipal de demander une subvention à la Fédération Française de Tennis pour la réalisation de ces travaux.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. BOUVIER et après en avoir délibéré :

- **SOLLICITE** auprès de la Fédération Française de Tennis une subvention pour changer les éclairages des deux terrains de tennis couverts ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 28 mars 2023

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre :

Abstentions :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 21 Votants : 32 Procurations : 11	L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit mars le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Convocation du Conseil Municipal en date du : 22 mars 2023	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 31 mars 2023	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, VARLIETTE Viviane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, DESSEAUX Jean-Pierre, PERRET Marie, MACHADO Claudine, MALET Jean-Pierre, PELISSIER Claude, GOTTARDI Serge, ABEILHOU Stéphane, BRISACIER Valérie, BESSIERE Maryline, MAUSSAC Florian
Publication en date du : 31 mars 2023	<u>Absents excusés ayant donné procuration :</u> IRSUTTI Guillaume, pouvoir à M. BOUVIER Vincent TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie GARDES Philippe, pouvoir à M. ABEILHOU Stéphane CREPEL Benoît, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène BOSQ Caroline, pouvoir à Mme VARLIETTE Viviane LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme URSULE Béatrice MOUELLO Françoise, pouvoir à Mme MACHADO Claudine DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline BOSIO Raphaël, pouvoir à M. MAUSSAC Florian
	<u>Absent excusé :</u> RAFFENAUD Nicolas
	<u>Secrétaires de séance :</u> M. Vincent BOUVIER et Mme Marie PERRET

Objet : Autorisation de déposer un permis de construire sur les lots 9 et 10 du PA 031 116 22 A 0002 M01 situé Route de Bruguières

Par délibération en date du 13 septembre 2022, le Conseil Municipal a autorisé un droit de passage à la SASU MILLESIME sur les lots 9 et 10 du PA 031 116 22 A 0002. Afin de permettre la réalisation d'un projet immobilier, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser cette société à déposer un permis de construire sur les lots 9 et 10 du permis d'aménager PA 031 116 22 A 0002 M01. Une fois l'autorisation d'urbanisme accordée, le Conseil Municipal est informé que les lots 9 et 10 seront vendus à la SASU MILLESIME.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. BERTHON et après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** le dépôt d'un permis de construire par la société MILLESIME d'un permis de construire sur les lots 9 et 10 du permis d'aménager PA 031 116 22 A 0002 M01 situé Rte de Bruguières ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Résultats du vote

Pour : 28

Contre :

Abstentions : 4 (BESSIERE Maryline,
MAUSSAC Florian, DARDENNE
Paul, BOSIO Raphaël)

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 28 mars 2023

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 21 Votants : 32 Procurations : 11	L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit mars le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Convocation du Conseil Municipal en date du : 22 mars 2023	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 31 mars 2023	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, VARLIETTE Viviane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, DESSEAUX Jean-Pierre, PERRET Marie, MACHADO Claudine, MALET Jean-Pierre, PELISSIER Claude, GOTTARDI Serge, ABEILHOU Stéphane, BRISACIER Valérie, BESSIERE Maryline, MAUSSAC Florian
Publication en date du : 31 mars 2023	<u>Absents excusés ayant donné procuration :</u> IRSUTTI Guillaume, pouvoir à M. BOUVIER Vincent TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie GARDES Philippe, pouvoir à M. ABEILHOU Stéphane CREPEL Benoît, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène BOSQ Caroline, pouvoir à Mme VARLIETTE Viviane LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme URSULE Béatrice MOUELLO Françoise, pouvoir à Mme MACHADO Claudine DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline BOSIO Raphaël, pouvoir à M. MAUSSAC Florian
	<u>Absent excusé :</u> RAFFENAUD Nicolas
	<u>Secrétaires de séance :</u> M. Vincent BOUVIER et Mme Marie PERRET

Objet : Adoption du règlement intérieur des services municipaux restauration, animation et jeunesse

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter le nouveau règlement intérieur des services municipaux restauration, animation et jeunesse ainsi que le règlement intérieur de la structure Castel Ados qui entreront en vigueur à compter de l'année scolaire 2023/2024.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Mme FACCHINI

Vu le règlement intérieur des services municipaux restauration, animation et jeunesse,

Vu le règlement intérieur de la structure Castel Ados,

et après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** le nouveau règlement intérieur des services municipaux restauration, animation et jeunesse ainsi que le règlement intérieur de la structure Castel Ados qui entreront en vigueur à compter de l'année scolaire 2023/2024 ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre :

Abstentions :

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 28 mars 2023

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 21 Votants : 32 Procurations : 11	L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit mars le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Convocation du Conseil Municipal en date du : 22 mars 2023	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 31 mars 2023	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, VARLIETTE Viviane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, DESSEAUX Jean-Pierre, PERRET Marie, MACHADO Claudine, MALET Jean-Pierre, PELISSIER Claude, GOTTARDI Serge, ABEILHOU Stéphane, BRISACIER Valérie, BESSIERE Maryline, MAUSSAC Florian
Publication en date du : 31 mars 2023	<u>Absents excusés ayant donné procuration :</u> IRSUTTI Guillaume, pouvoir à M. BOUVIER Vincent TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie GARDES Philippe, pouvoir à M. ABEILHOU Stéphane CREPEL Benoît, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène BOSQ Caroline, pouvoir à Mme VARLIETTE Viviane LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme URSULE Béatrice MOUELLO Françoise, pouvoir à Mme MACHADO Claudine DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline BOSIO Raphaël, pouvoir à M. MAUSSAC Florian
	<u>Absent excusé :</u> RAFFENAUD Nicolas
	<u>Secrétaires de séance :</u> M. Vincent BOUVIER et Mme Marie PERRET

Objet : Convention de partenariat entre la commune et l'association Pechbonnieu Côteaux Handball

Il est proposé au Conseil Municipal de signer une convention de partenariat entre la commune et l'association Pechbonnieu Coteaux Handball afin que cette dernière effectue des initiations au handball au sein des structures périscolaires élémentaires.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. BOUVIER

Vu la convention de partenariat entre la commune et l'association Pechbonnieu Coteaux Handball

et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la convention de partenariat entre la commune et l'association Pechbonnieu Coteaux Handball afin que cette dernière effectue des initiations au handball au sein des structures périscolaires élémentaires ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre :

Abstentions :

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 28 mars 2023

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 21 Votants : 32 Procurations : 11	L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit mars le Conseil Municipal de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Grégoire CARNEIRO, Maire
Convocation du Conseil Municipal en date du : 22 mars 2023	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice est présente.
Affichage en date du : 31 mars 2023	Présents : Mesdames et Messieurs CARNEIRO Grégoire, URSULE Béatrice, PELLETIER Jacques, LANDES Jacqueline, BOUVIER Vincent, FACCHINI Anne-Marie, BERTHON Lionel, DELCASSÉ Marie-Hélène, VARLIETTE Viviane, BARBIER Pierre, VISNADI Ginette, DESSEAUX Jean-Pierre, PERRET Marie, MACHADO Claudine, MALET Jean-Pierre, PELISSIER Claude, GOTTARDI Serge, ABEILHOU Stéphane, BRISACIER Valérie, BESSIERE Maryline, MAUSSAC Florian
Publication en date du : 31 mars 2023	<u>Absents excusés ayant donné procuration :</u> IRSUTTI Guillaume, pouvoir à M. BOUVIER Vincent TAVENARD Olivia, pouvoir à Mme LANDES Jacqueline MAGNA Christine, pouvoir à Mme FACCHINI Anne-Marie GARDES Philippe, pouvoir à M. ABEILHOU Stéphane CREPEL Benoît, pouvoir à Mme DELCASSÉ Marie-Hélène BOSQ Caroline, pouvoir à Mme VARLIETTE Viviane LOIZEAU Marie, pouvoir à M. PELLETIER Jacques LAURENT Sandrine, pouvoir à Mme URSULE Béatrice MOUELLO Françoise, pouvoir à Mme MACHADO Claudine DARDENNE Paul, pouvoir à Mme BESSIERE Maryline BOSIO Raphaël, pouvoir à M. MAUSSAC Florian
	<u>Absent excusé :</u> RAFFENAUD Nicolas
	<u>Secrétaires de séance :</u> M. Vincent BOUVIER et Mme Marie PERRET

Objet : Offre de séjour pour les enfants : tarification des séjours organisés par le centre de loisirs municipal

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer la tarification du séjour organisé par le centre de loisirs municipal durant les vacances d'été 2023 sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires.

Les 12-17 ans partiront du 9 au 19 juillet 2023 en Espagne (LLAFRANC). Le coût du séjour sera le suivant :

Tranche 1 (0- 400) : 500 € pour les castelginestois et 550 € pour les extérieurs

Tranche 2 (401- 600) : 510 € pour les castelginestois et 560 € pour les extérieurs
Tranche 3 (601 - 800) : 520 € pour les castelginestois et 570 € pour les extérieurs
Tranche 4 (801 - 1000) : 530 € pour les castelginestois et 580 € pour les extérieurs
Tranche 5 (1001 et plus) : 540 € pour les castelginestois et 590 € pour les extérieurs

Les 7-11 ans partiront à Condom du 15 au 21 juillet 2023. Le coût du séjour sera le suivant :

Tranche 1 (0 - 400) : 290 € pour les castelginestois et 330 € pour les extérieurs
Tranche 2 (401 - 600) : 300 € pour les castelginestois et 340 € pour les extérieurs
Tranche 3 (601 - 800) : 310 € pour les castelginestois et 350 € pour les extérieurs
Tranche 4 (801 - 1000) : 320 € pour les castelginestois et 360 € pour les extérieurs
Tranche 5 (1001 et plus) : 330 € pour les castelginestois et 370 € pour les extérieurs

Les 5-6 ans partiront 4 jours, dans une ferme pédagogique située dans le Gers. Le coût du séjour sera le suivant :

Tranche 1 (0 - 400) : 140 € pour les castelginestois et 190 € pour les extérieurs
Tranche 2 (401 - 600) : 150 € pour les castelginestois et 200 € pour les extérieurs
Tranche 3 (601 - 800) : 160 € pour les castelginestois et 210 € pour les extérieurs
Tranche 4 (801 - 1000) : 170 € pour les castelginestois et 220 € pour les extérieurs
Tranche 5 (1001 et plus) : 180 € pour les castelginestois et 230 € pour les extérieurs

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Mme FACCHINI et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les tarifs tels qu'ils ont été exposés ci-dessus pour les différents séjours ;
- **PRECISE** qu'un acompte d'un montant de 30 % du séjour sera demandé lors de la réservation du séjour ;
- **PRECISE** que le paiement du séjour pourra intervenir en plusieurs fois mais devra être effectué 10 jours minimum avant la date de départ ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Résultats du vote

Pour : Unanimité

Contre :

Abstentions :

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 28 mars 2023

Grégoire CARNEIRO,

Maire de Castelginest